



**Code postal**  
60 140  
**Téléphone**  
03.44.73.02.39  
**Télécopie**  
03.44.69.26.46  
**e-mail**  
[mogneville.mairie@wanadoo.fr](mailto:mogneville.mairie@wanadoo.fr)

**Mairie de MOGNEVILLE**  
DEPARTEMENT DE L'OISE  
**CANTON de NOGENT/OISE**

## SEANCE DU 21 OCTOBRE 2025

### Etaient présents :

#### Les Membres du bureau Municipal,

M. DELAHOCHÉ Michel, Maire  
M. MAGUET Jean-François, Adjoint  
Mme BACHEVILLIERS Audrey, Adjointe  
Mme MARTEL Véronique, Adjointe  
Mr HERCELIN Pierre, Adjoint

#### Les Conseillers Municipaux,

Mme LEFEVRE Josiane, Conseillère  
M. MICHEL Philippe, Conseiller  
M. PECKSTADT Jean-Claude, Conseiller  
Mr BONNEAUD Thierry, Conseiller  
Mme MAGUET Isabelle, conseillère

### Absents excusés :

Mme VEG Josseline, conseillère  
(pouvoir à Mr DELAHOCHÉ Michel)  
Mme LEGALL Maryline, conseillère  
(pouvoir à Mme MARTEL Véronique)  
Mme DUPRE Pascale, Conseillère  
Mr PILLON Claude, Conseiller  
Mr TEULADE Nicolas, Conseiller  
Mme JOUOT Muriel, Conseillère  
Mme REMOISSONNET Christelle, Adjointe

### Absents non excusés :

M. MOREL Maurice, Conseiller  
M. CHEVET Bruno, Conseiller

### Secrétaire de séance :

Mme MARTEL Véronique  
est élue Secrétaire de séance.

### Dates Légales :

Date de convocation : 14 Octobre 2025  
Date d'affichage : 16 Octobre 2025

### Nombre de Conseillers :

EN EXERCICE	19
PRESENTS	10
VOTANTS	12

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt et un octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur DELAHOCHÉ Michel, Maire.

### ORDRE DU JOUR :

- ❖ MARCHÉ DE TRAVAUX AMÉNAGEMENT RUE FONTAINE ST DENIS

## APPROBATION DU COMPTE RENDU DE SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Chacun des membres de l'assemblée ayant été destinataire du compte rendu du conseil municipal du 30 Septembre 2025, Monsieur DELAHOUCHE sollicite les observations.

Aucune remarque n'étant formulée, le conseil municipal **adopte à l'unanimité** et sans réserve le compte rendu de séance du 30 Septembre 2025

\*\*\*\*\*

### 42 - MARCHE DE TRAVAUX AMENAGEMENT RUE FONTAINE ST DENIS

Suite à la procédure adaptée réalisée par l'ADTO pour choisir l'entreprise qui réalisera les travaux d'aménagement Rue Fontaine St Denis, Mr le Maire demande au conseil municipal de délibérer pour l'autoriser à signer les documents du marché public correspondant.

Vu :

- L'article R2123-1 du code de la commande publique
- Les articles L2122-21 et L2122-22-4° du code général des collectivités territoriales
- L'avis d'appel à concurrence envoyé à la publication le 05/09/2025

Considérant :

- Les offres reçues
- L'analyse des offres établie par le Maître d'œuvre (ETUDIS)

Le conseil municipal autorise le Maire à signer toutes les pièces du marché attribué à :

- DEGAUCHY pour un montant de 191 198.00 euros HT

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte ce point à l'unanimité des membres présents et représentés.**

*L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h15*

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

Michel DELAHOUCHE

Véronique MARTEL

